

ZSC

SITE NATURA 2000

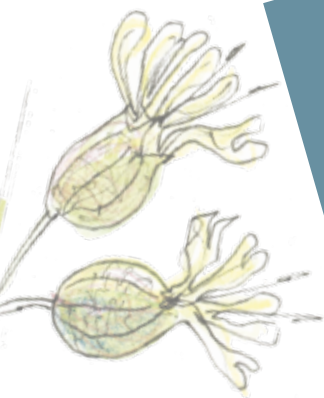
PELOUSES METALLICOLES

DE MORTAGNE-DU-NORD

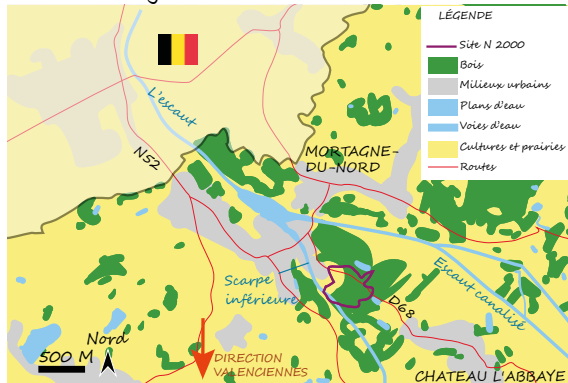
ET DE LA PLAINE

DE LA SCARPE

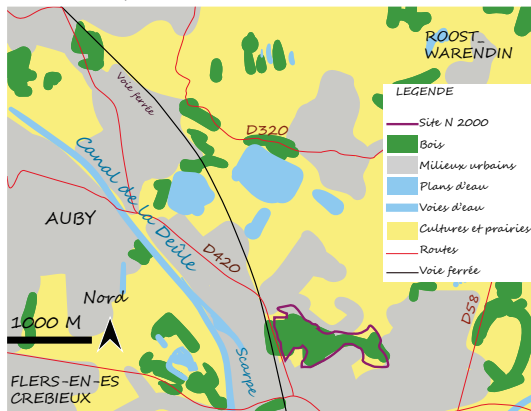




Site «Mortagne-du-nord»



Site «Auby»



INFO SITE

FR3100505/FR3100504

MORTAGNE-DU-NORD/AUBY

DÉSIGNATION : par arrêté le 13 avril 2007 / 1er juin 2015

SUPERFICIE :
17 hectares/17 hectares

ANIMATEUR : Parc Naturel régional Scarpe Escaut / DDTM du Nord

4 COMMUNES :
Chateau-L'abbaye, Mortagne-Du-Nord / Auby, Roost-Warendin

EN BREF

Ces pelouses originales résultent de l'activité industrielle passée. Les poussières, chargées en métaux lourds, dégagées par les usines d'extraction de zinc de Mortagne-du-Nord et d'Auby, se sont déposées sur les terrains proches. Seule une flore très spécialisée a pu s'installer sur ces terrains. Elles forment des tapis de fleurs colorées au printemps.

MILIEUX ET FAUNE REMARQUABLES

L'originalité et la rareté de ces milieux au plan régional, national et européen justifient l'intégration de ces sites dans le réseau Natura 2000. Les pelouses métallicoles de Mortagne-du-Nord abritent l'Armérie de Haller et l'Arabette de Haller. Les pelouses d'Auby accueillent également la Pensée calaminaire et le Silène enflé. À Auby, le site inséré dans la ville, tend à régresser sous la pression du développement urbain.



Le Demi-Argus est un papillon rare dans le Nord. Il est régulièrement observé sur l'Armérie de Haller, espèce protégée.



Au printemps, la Pensée calaminaire embellit les pelouses avec ses fleurs d'un jaune vif.

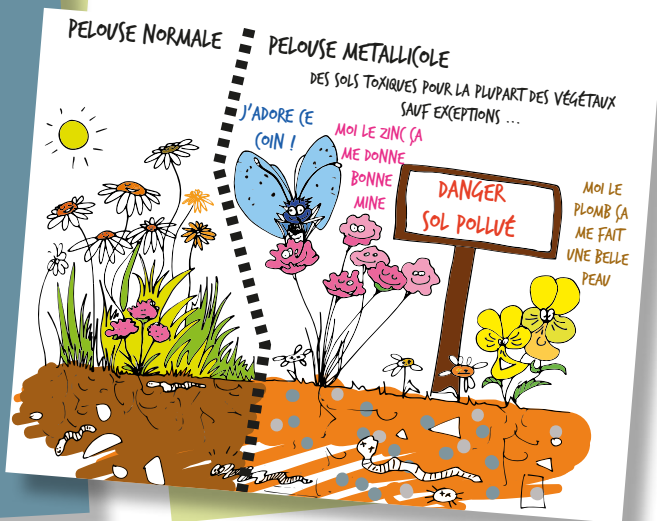


L'Arabette de Haller possède une forte capacité à concentrer les métaux lourds dans ses feuilles.

LES ACTIONS

- Préserver de l'urbanisation les pelouses en bon état de conservation ;
- Informer les usagers sur l'originalité de ces tapis de fleurs. Elles sont révélatrices des sols contaminés par les métaux lourds, mais représentent un tableau paysager unique ;
- Limiter la progression des graminées, comme le Fromental élevé, par la fauche avec exportation des produits de coupe.

NATURA RIRE !



INFORMATIONS / CONTACTS

Pour consulter les documents de gestion, connaître les actions subventionnées, ainsi que la réglementation, demandez conseil auprès :

de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord (Lille)
Service Eau et Environnement
03 28 03 83 00
nord.gouv.fr

du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut
03 27 19 19 70
www.pnr-scarpe-escaut.fr

